

# Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2023 / 2024

## PROCÈS-VERBAL N°16

### **REUNION DU MERCREDI 20 MARS 2024**

Présents: MM. Hugues DEFREL (C.R.A.), Michel ESCHYLLE, Thierry LAVOL, Paul MERT, Ruddy

CELINI, Lucien SIBA, Rosan ROYAN (C.D.), Frédéric MASSEAUX

Excusés : M. Karyl POLYGONE

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

#### **RESULTAT DES 1/4 FINALES DU 13 MARS 2024**

VILLEPARIS USM / SAINTE GENEVIEVE ASL : 4 - 0

STAINS ES / VITRY CA: 2 - 3

AMICALLE RATP DOM TOM / AMICALE ANTILLAISE du 93 : 2 - 3

REUNIONNAIS de SENART / GUYANE F C PARIS : 3 - 0

1/2 FINALES DU SAMEDI 20 AVRIL 2024
Stade du Moulin à Vent 77400 THORIGNY sur Marne

Les rencontres auront lieu comme suit :

14h : 28010240 - VILLEPARISIS USM / AM. ANTIL. DU 93 16h30 : 28010247 - VITRY CA / REUNIONNAIS SENART 3 arbitres officiels seront désignés à la charge des 2 clubs.

Les clubs tirés recevant devront apporter une tablette afin de pouvoir faire la F.M.I.

La Commission invite les clubs demi - finalistes le mercredi 10 avril à 18h00 au siège de la L.P.I.F.F. : 5 place de Valois 75001 Paris.

La Commission remercie le club de THORIGNY FC pour accueillir l'organisation des  $\frac{1}{2}$  Finales sur ses installations.

## **FINALE LE JEUDI 9 MAI**